

CCAS DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE
PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2024 à 18h00
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Présents : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Patricia VILLA - Daniel MOUSSERIN - Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY

Absente excusée : Sabine DERVIN

Absente : Renée GUERIN

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Patricia VILLA

Quorum : 6	Présents : 9	Votants : 9
------------	--------------	-------------

L'an deux mille vingt-quatre, le dix septembre à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le trente août deux mille vingt-quatre, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2024

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 25 juin 2024 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

1. Repas du mois d'octobre :
 - Publicité
 - Vente des repas
 - Organisation buvette
2. Questions diverses

1. REPAS DU MOIS D'OCTOBRE

Les affiches : elles sont déposées chez les commerçants suivants : boulangerie, Vival, salle ERA, coiffeuse, le Temps des Saisons, Tout le Monde en Parle, salle municipale.

M. Bernard BESSEY envoie une affiche par mail à toutes les associations. Il contacte M. Gilles BARDET pour faire un article sur le Pays Roannais.

M. Bernard BESSEY appellera M. BARRIQUAND le 27 septembre prochain pour confirmer le nombre de part.

Mise en place d'une buvette le jour de la distribution des repas. Achat de 2 litres de Ricard ainsi que du vin rosé, vin blanc, 3 porto blancs, jus de fruits, Coca-cola, et des chips.

Mme Florence FOREST amène la machine à glaçons.

Le prix des boissons est : le vin et les jus de fruits sont à 1 € et l'apéro à 1€50.

Prévoir un fond de caisse : Mme Sylvie BAS s'en occupe.

Nous sommes tous convoqués à 9h30 le dimanche 6 octobre 2024. M. Daniel MOUSSERIN est chargé de brancher le frigo.

2. QUESTIONS DIVERSES

- Demande de repas à domicile faite par Mme GARDET.
- Prochaine réunion du CCAS le 8 octobre 2024 à 18h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Affiché et publié le 9/10/2024

Le Président,
Gilbert VARRENNE



La secrétaire de séance,
Patricia VILLA



CCAS
SAINT ROMAIN LA MOTTE
42640